

La France éternelle

La semaine dernière à Algiers, la ville entière était pavoisée. Le tricolore flottait gaiement au vent du large sur les hauteurs, le canon tonnait. L'empire français tout entier était en lisse. Il célébrait la reprise par ses troupes d'un autre département français la Corse, le deuxième à être libéré. Le premier fut l'Algérie.

Cette victoire, prélude de la libération de la France continentale à fait battre de joie tous les cœurs français quels que soient leur parti ou leurs allégeance. L'aube de la liberté se lève de nouveau sur la France.

De France, rien ne nous est parvenu de ce que les français ont éprouvé à l'annonce de cette victoire.

Ce dut être une immense joie et surtout une immense espérance.

La Corse située à 68 milles de l'Italie, l'est à 100 milles à peine des côtes de France.

Les emmurés de là-bas savent maintenant qu'à 100 milles d'eux se trouvent des libres soldats français armés et déterminés. Cette proximité intensifiera sûrement leur volonté de résistance. Déjà ils doivent songer à la reconstruction de la France, à ce qu'ils la feront après la Victoire. Car ce sont deux qui feront la France d'après guerre. Ce sont eux qui décideront de sa forme de gouvernement et de ses institutions.

N'enlevons pas leur grand mérite aux soldats français qui combattent en ce moment pour la France hors de ses frontières. Eux vont la libérer, mais une fois libre, la parole sera au peuple français, aux hommes et aux femmes de France qui souffrent silencieusement sous la botte allemande, depuis 3 ans.

Durant ces trois années ils ont réfléchi parce qu'ils ont souffert. Ils ont jugé à leur valeur leur ancien gouvernement et ses institutions. Les dirigeants de la France d'après guerre pourront proposer aux français telle ou telle forme de gouvernement, telle ou telle politique. Ils pourront proposer mais pas imposer.

C'est pourquoi les discussions entre les français en dehors de la France semblent futiles. A quoi bon discuter de la IVe république, de l'avenir des idées de gauche ou de droite?

Comme l'écrivait en novembre 1942, Antoine de Sainte-Exupéry dans sa "Lettre ouverte" aux français, parlant des français de l'étranger: "Nous ne représentons pas la France. Nous ne pouvons que la servir. Nous n'aurons droit, quoique nous fassions à aucune reconnaissance".

Et parlant des quarante millions de français restés en France, "Ils résoudre mieux que nous les problèmes français. Ils disposeront de tous les droits. Rien de notre verbiage en matière de sociologie, de politique... ne pèsera contre leur pensée."

La parole est au peuple français.

Anne BEAUDRY-GOURD.

Vingt-deux centres d'initiation artisanale et écoles d'arts et métiers ouverts en deux ans

Dans une causerie prononcée à l'issue du déjeuner hebdomadaire du Club Kiwanis St-Laurent, à l'hôtel Ritz Carlton, hier midi, M. Gabriel Rousseau, directeur général des écoles d'arts et métiers de la province de Québec, a déclaré tout en soulignant le rôle important que jouent et sont appelées à jouer ces institutions, que l'hon. Hector Perrier, secrétaire de la province, "réalisant qu'après la victoire de nos armes, il fallait gagner et maintenir la paix, a autorisé depuis deux ans l'ouverture de vingt-deux écoles d'arts et métiers et centres d'initiation artisanale".

"La distribution des écoles d'arts et métiers, à travers la province, d'ajouter M. Rousseau, qui permet, pendant la guerre, l'exode vers les grandes villes d'une bonne partie de notre population rurale, nous permettra, lorsque nous reprendrons nos programmes de temps de paix, d'initier les jeunes gens aux arts et métiers qu'ils seroient appelés à exercer dans les industries de leurs régions. Cette distribution favorisera également la réhabilitation des membres de nos forces armées, et celle non moins complexe, des ouvriers de nos usines de guerre.

"Les programmes de nos écoles couvrent actuellement toutes les classes au-dessus de la 7e année. Aux centres d'initiation artisanale, nous recevons les jeunes gens qui ont terminé le cours élémentaire de la 7e année. Pendant deux ans, soit la 8e et la 9e année, les élèves de ces centres reçoivent une formation générale et technique, tout en employant environ la moitié de leur temps à des travaux d'atelier. Aux écoles d'arts et métiers, nous recevons ceux qui ont terminé la neuvième année du cours complémentaire, ou encore, la 9e année des centres d'initiation artisanale. Le cours est de trois ans. Les diplômés de 12e année, de nos écoles peuvent facilement être admis admis aux années supérieures des Ecoles techniques ou des écoles spécialisées. Mentionnons ici, qu'à date, près de 150,000 élèves ont fréquenté les écoles d'arts et métiers.

"Le matériel de nos écoles est, en général, assez bien et même quelquefois très bien. Le budget annuel des écoles d'arts et métiers, qui était d'environ \$60,000 il y a dix ans, est passé à près de \$500,000 cette année. Le gouvernement de la province a été généreux à notre égard et

SESSION RÉGULIÈRE À QUÉBEC D'ICI DÉCEMBRE

Changement de mode administratif à Montréal et institutions d'un crédit urbain prévus. — Abolition prochaine de la taxe de vente.

Il y aura encore au moins une session provinciale avant la tenue d'élections générales, session qui s'ouvrira tout vraisemblablement vers la fin de novembre prochain ou tout au début de décembre et qui serait marquée par plusieurs projets de loi de la plus haute importance. Les députés de l'île de Montréal, qui rencontraient, hier après-midi, pour la troisième fois depuis quelque temps l'hon. Adélard Godbout, premier ministre, auraient reçu de celui-ci l'assurance d'une telle session, au cours de leur conférence qui dura plus de deux heures. Les députés en question, ayant félicité leur chef de la décision prise par son gouvernement de nationaliser la Montreal Light and Power, décision annoncée vendredi soir dernier, ont également reçu l'assurance que le projet de loi nécessaire à cette fin sera soumis à l'approbation des Chambres dès cette prochaine session.

Les députés de Montréal ont discuté surtout, avons-nous appris, de problèmes concernant la métropole. Partisans d'un nouveau mode d'administration ils auraient obtenu la promesse que le gouvernement se rendra sous peu à leur désir et instituera le système dit d'arrondissements qu'ils préconisent depuis longtemps.

Institution prochaine d'un crédit urbain?

Un projet de loi relatif au crédit urbain sera probablement présenté aussi dès la prochaine session, autre projet que les députés de Montréal ont toujours approuvé. Conformément à ce qu'un ministre, l'hon. Léon Casgrain, procureur général, laissait lui-même entendre dimanche dernier à une assemblée tenue dans son comté, le gouvernement abolirait sa taxe de vente provinciale dès la prochaine session, ou la modifierait au moins de façon à y soustraire les menus objets et autres d'usage courant.

Les députés de Montréal anticipent, enfin, la disparition prochaine de la taxe d'eau sur les automobiles en même temps que facilité serait fournie aux municipalités en général de ré-

nous l'en remercions. Nous avons pu, avec ces crédits nous procurer un équipement dont nous sommes fiers."

"La petite industrie réussira chez nous, dit encore M. Gabriel Rousseau, à la condition qu'elle possède trois qualités essentielles.

duire certaines de leurs taxes actuelles.

Elections générales au printemps?

En ce qui a trait à la nationalisation de la Montreal Light, Heat and Power, l'hon. M. Godbout aurait soumis aux députés de Montréal que si son gouvernement ya recours, c'est qu'il en coûterait ainsi moins cher à la province pour apporter une solution équitable au problème de l'électricité dans Québec que de

construire une hydro, chose par ailleurs impossible tant que durera la guerre à cause de la priorité de divers matériaux qu'on ne pourrait se procurer à cette fin, et en second lieu, que les faits révélés à la suite de l'enquête de la Régie des services publics sur l'assiette financière de la compagnie en cause justifieraient les autorités provinciales de mettre ce projet à exécution.

Principaux faits de la semaine

Lundi 11 octobre 1943. — Moscou annonce ce soir que l'Armée rouge s'est emparé d'une hauteur stratégique et d'un village important sur la rive occidentale du Dniéper et qu'elle continue de foncer de l'avant, en marchant sur les cadavres de plus de 2,000 Allemands, pour gagner la seconde ronde de ce que l'on appelle la bataille des têtes de pont.

— Les quartiers généraux alliés ont annoncé ce soir que la 5e armée alliée, repoussant lentement devant elle sept divisions allemandes, en Italie, exerce une pression de plus en plus forte sur le front ennemi, lequel s'étend sur une longueur de 44 milles, en longeant le Volturno et la Calore. Quant à la 8e armée britannique elle a avancé de un à quatre milles le long de la côte de l'Adriatique.

— Le général Tchiang Kai-Shek a prêté le serment de président de Chine à l'occasion du 32e anniversaire de la fondation de la république. Il a déclaré, dans un discours, que la politique de la Chine est de vaincre l'agresseur et de coopérer avec les nations unies.

Mardi 12 octobre 1943. — L'armée soviétique s'est emparée aujourd'hui de la banlieue est de Gomel et annihilé plus de 3,000 soldats allemands, nettoyant complètement la rive gauche de la rivière Sozh et affermissant encore son emprise sur la rive septentrionale du Dniéper, en Ukraine, selon un communiqué de Moscou.

— Par air, par terre et par mer, les alliés ont graduellement opéré une attaque de grande envergure contre les Balkans, à tel point que cette campagne suit de près en importance celle de l'Italie.

— Les troupes britanniques et américaines, commandées par le général Clark ont capturé Pontelandolfo et menacent les positions des armées allemandes le long de la rive nord de la rivière Volturno.

Mercredi 13 octobre 1943. — De source bien informée, on apprend ce soir que l'Allemagne a l'intention de maintenir ses relations diplomatiques coutumières avec le Portugal, en dépit du fait que l'Angleterre ait obtenu l'usage des bases aux Açores et qu'elle continue d'acheter du minéral d'étain, du tungstène, des sardines, et du liège portugais.

— Le lieutenant-général Mark W. Clark, commandant de la 5ème armée américaine en Italie, a fait la revue des forces alliées dans le secteur de la rivière Volturno, aujourd'hui et a donné à entendre que les Alliés déclancheront bientôt une offensive dans ce secteur, mande ce soir un correspondant de la B.B.C. En contemplant une vallée tranquille qui s'étendait à ses pieds, à travers laquelle coulait la Volturno, le général Clark a résumé la situation par ces mots: "Il n'est pas d'endroit au monde plus tranquille qu'un champ de bataille avant la bataille."

— Les forces soviétiques ont élargi leur emprise sur la rive gauche du Dniéper au cours de vifs engagements, aujourd'hui, après avoir repoussé des contre-attaques allemandes. La radio de Berlin mande, de son côté, que l'armée rouge a déclanché une nouvelle offensive au nord de Kiev.

Jeudi 14 octobre 1943. — L'armée rouge a enfoncé les défenses allemandes dans trois secteurs importants, le long du front soviétique aujourd'hui. Elle a d'abord pénétré jusqu'au centre de Méliopol et jusqu'à 5 milles de Zaporozhe, dans le sud de l'Ukraine, et n'est plus qu'à un mille et demi de Kiev, sur le Dniéper. Quant à la ville de Gomel, Moscou annonce ce soir que les troupes soviétiques opèrent "dans les environs immédiats" de la ville.

— La nouvelle de la déclaration de guerre de l'Italie à l'Allemagne n'a provoqué ici aujourd'hui qu'une brève déclaration du premier ministre, l'hon. Mackenzie King, qui a dit que le gouvernement canadien approuvait dans leur ensemble les conditions que les Alliés ont posées à l'Italie avant de l'accepter comme co-belligérante.

— Les troupes alliées ont taillé une brèche de neuf milles dans les lignes de défense nazies, en Italie centrale, menaçant ainsi de prendre de flanc la ligne de la rivière Volturno, où les Allemands massent des renforts. Des milliers d'obus ont sillonné ce secteur toute la journée, en prélude à une grande bataille.

NOTES SOCIALES

Mesdames David Gourd et Edmond Carrière ainsi que Mlle Yolande Gourd sont présentement en voyage dans la métropole.

* * *

Mesdames Alexandre Saint-Onge et Alfred Roy ainsi que Mlles Isabelle Saint-Onge et Lucette Roy sont de retour d'un voyage à Montréal.

* * *

M. Philias Cossette a passé quelques semaines à Trois-Rivières et à Saint-Maurice de Champlain, où il a rendu visite à des parents et des amis.

* * *

M. Roger Montambault est de retour à son école d'aviation après un congé de quelques jours passé à la demeure de ses parents M. et Mme Emile Montambault.

* * *

MM. Florent Dumont et Ozanam Lalonde, du camp d'aviation de Toronto ont passé la fin de semaine dans leur famille.

* * *

M. Lomer Arcand, de l'armée canadienne a aussi rendu visite à ses parents M. et Mme Raoul Arcand.

* * *

M. le docteur Florent Bacon est de retour d'un voyage d'affaires à Québec.

* * *

Mlle Denise Montambault, de Duparquet a passé la fin de semaine à Amos à la demeure de ses parents M. et Mme J. E. Montambault.

* * *

M. Lionel Montpetit, cadet de l'air, de Saint-Hubert, était de passage en notre ville en fin de semaine.

* * *

Mlle Claire Bigué, infirmière de l'Hôpital Général d'Ottawa passe quelques jours à Amos l'invitée de ses parents M. le docteur et Madame André Bigué.

* * *

M. J. U. Dumont et Madame L. Leclerc se sont rendus à Acton Vale y visiter des parents.

AVIS

LOI DE LA PROTECTION DES EAUX NAVIGABLES

Chapitre 140, S.R.C., 1927

Le ministère des Mines donne avis, par les présentes, qu'il a, en vertu de l'article 7 de ladite loi, déposé au bureau du ministre des Travaux publics, à Ottawa, et au bureau du registraire du district pour l'enregistrement des terres dans le district d'Abitibi, à Amos, une description de l'emplacement et les plans d'un pont qu'il se propose de construire sur le détroit entre les lacs Chassignolle et Preissac, près de la ligne de division des cantons de Bouquets et La Pause, comté d'Abitibi.

Et sachez qu'après un mois, à compter de la date de la première insertion de cet avis, le ministère des Mines en vertu de l'article 2 de ladite loi, fera sa demande au ministère des Travaux publics, à son bureau dans la ville d'Ottawa, pour l'approbation de l'emplacement et des plans susmentionnés.

Daté à Québec, ce trente et unième jour d'août 1943.

Le sous-ministre des Mines,
A.-O. DUFRESNE.

DENTISTE

Dr FLORENT BACON

1ère AVENUE

AMOS, P. Q.



Nos morts nous parlent

Nos morts nous parlent . . . Non pas seulement ceux de cette guerre et ceux de l'autre, mais aussi les hommes et les femmes qui reposent dans le sol que leur labour a rendu fertile, mais les hommes et les femmes qui ont ouvert la forêt, mais les hommes et les femmes, obscurs ou glorieux, qui ont écrit patiemment chaque page de notre histoire et nous ont légué en s'en allant un héritage de droits et de devoirs.

Ils nous disent: "Vous avez contracté envers vos morts une dette que vous devez payer aux vivants. Ce sont les vivants qui comptent. Ce sont les vivants qui bâtissent. Ce sont les vivants qui ont besoin qu'on les aide. Pensez à nous, mais travaillez pour eux. Rendez leur avenir digne de notre passé!"

Voilà ce que disent nos morts. La dette immense que nous avons contractée envers eux, nous pouvons la payer à nos enfants, à ceux qui nous aiment, en leur assurant dès aujourd'hui un avenir exempt de soucis. Les Obligations de la Victoire sont la meilleure garantie de bonheur sous le soleil. Il n'y a pas de placement plus sûr. Engageons-y toute notre épargne et servons la patrie en nous servant nous-mêmes.



Vous aurez bientôt l'avantage d'acheter des

OBLIGATIONS de la VICTOIRE

La Gazette du Nord

MONTREAL, VENDREDI, 15 OCTOBRE 1943

LA GAZETTE DU NORD

PAGE 3

CHRONIQUE DU COLLEGE D'AMOS

RADIO COLLEGE

Dimanche, le 10 octobre, les humanistes et quelques élèves de méthode se rendaient en la classe de belles-lettres vers une heure et demie de l'après-midi, pour y écouter la première émission du théâtre de Radio-College. A leur arrivée dans le local désigné, ils eurent l'agréable surprise d'entendre un nouvel instrument récepteur, don que Son Exc. Mgr Desmarais leur fait tout exprès pour leur permettre de suivre le théâtre et les cours si substantiels qui leur arivent par voix des airs. Les doctes et spirituels commentaires de M. l'avocat Jean-Charles Bonenfant furent écoutés avec beaucoup d'attention. Ce premier acte du Cid fut, à ce qu'il paraît, fort prisé par ces amateurs des lettres classiques. Les élèves désirent témoigner ici toute leur gratitude à Son Excellence. Ils feront tout en leur possible pour profiter de cet excellent médium de formation qu'est la radio en l'occurrence.

PAROLES A DES ETUDIANTS

Un nombre incalculable de vies manquées, par un culte inconscient du demi-savoir, du demi-vouloir, par la satisfaction lâche du vague, de l'à peu près, de l'inachevé, nous vaut aujourd'hui un monde en guerre.

En marge de ce bouleversement de tout un univers, à cause même de ce cataclysme dont les lendemains sont plus redoutables encore que les canonnades d'aujourd'hui, il importe d'harnacher nos inépuisables énergies de jeunes, et de préparer une offensive irrésistible en vue d'une réorganisation économique, politique et sociale, devenue nécessaire, en vue, selon le mot de Péguy, d'un retour en chrétienté.

Réjouissez-vous avec Ozanam, d'être né à une époque où il y a beaucoup à faire et beaucoup à souffrir. Ce qui nous intéresse, n'est-il pas vrai, c'est d'avoir des difficultés à surmonter.

La vie en nous déborde, on se sent éclater d'un vrai besoin de se prodiguer au dehors, de se dévouer à quelque cause noble et grande, de se sacrifier; on ne peut entendre certains mots sans frémir, comme s'ils étaient chargés d'électricité, et parmi ceux-ci, le divin mot d'Idéal. L'Idéal toutefois n'est ni l'illusion ni la rêverie, ni l'irréalisable; c'est quelque chose de précis, c'est une conception claire de notre devoir, de notre devoir d'étudiant. Et quel est ce devoir? Existe-t-il tout d'abord, comme un fait nécessaire, impérieux, qu'il faut réaliser en beauté, en perfection.

Combien de fois n'a-t-on pas demandé à un gars, à une gentille demoiselle de quinze ans, dix-sept ans: "Que fais-tu toi?" Et d'un ton humilié: "Ah! bien moi, je ne fais rien, je vais à l'école!" "Je ne fais rien..."

Comme si ces longues années, les plus belles années parce que les plus pures et les plus vibrantes de notre vie: comme si ces

longues années passées à l'école, au collège, au couvent, aux études supérieures, n'étaient qu'un temps d'attente réservé au corps pour lui permettre d'acquérir la taille et la force masculine qui le rendra matériellement apte à tout emploi où le corps a plus de part que l'intelligence, que l'âme!

Le "bobo" étudiant, il est là! Tu as l'impression de ne rien faire et tu fais au hasard et sans esprit de suite tout ce que tu fais; comme un aveugle tu avances à pas incertains sur une route inconnue vers un but indéterminé.

Les manuels, les règlements, les maîtres ne sont rien, ne peuvent rien sans la volonté, l'activité éclairée de chaque étudiant. Il n'y a de formule vivante, que chacun, consciemment ac-dynamique, réalisatrice que celle cepte de vivre.

Tu seras toute ta vie durant, ce que tu auras été, étant jeune; ce que tu auras été, étudiant. Un chercheur, un convaincu, un réalisateur, un irréductible dans la voie du bien, ou bien un papillon, un inconstant, un lâcheur et comme tu le dis avec tant de réalisme dans ton langage, "un branleux", un râté! Deux caté-

gories bien distinctes.

La deuxième, tu l'as en horreur, je le sais; mais prends garde en ne choisissant pas énergiquement la première, de glisser misérablement dans la seconde.

Guynemer disait héroïquement: "Il y a une limite aux forces humaines qu'il faut toujours dépasser." Que l'effort d'aujourd'hui soit plus grand et mieu xordonné que celui d'hier!

Méfie-toi des "connaissances à fleur de peau" qui constitue tout le bagage intellectuel, voire même moral, de trop de bacheliers ou de bachelières en toge. Seules les connaissances "qui son entrées dedans" ont une valeur réelle et une valeur sociale.

M. Louis Chatel disait: "Le but de l'éducation n'est pas de préparer les individus à gagner leur vie, (comme trop souvent l'on pense mais de les préparer à vivre."

Or vivre c'est agir, c'est lutter, c'est vibrer et faire vibrer les autres... c'est vaincre!

Je te laisse, cher étudiant, espérant te revenir un jour. Retiens ce mot de Péguy: "J'ai toujours tout pris au sérieux. Ça m'a mené loin!"

Henri ROY, ptre.

Semaine de prévention des incendies

De concert avec les autorités municipales, notre brigade de pompiers volontaires a organisé cette semaine, du 3 au 9, ce qu'on appelle la Semaine de prévention des incendies. Cette campagne d'éducation et de propagande pour la préservation de nos biens contre les ravages du feu, est largement appuyé par le Commissariat des incendies de la province de Québec, lequel a envoyé des délégués dans notre région pour donner des conférences et des représentations cinématographiques sur ce sujet de brûlante actualité.

Dans notre ville, une soirée entière a été consacrée à la diffusion d'une saine et opportune publicité en faveur de la prévention des incendies. En effet, mardi soir, le 5 octobre, au moins 500 personnes se sont rendues à la salle paroissiale où eut lieu une séance de vues animées du plus haut intérêt ainsi qu'une conférence donnée par le lieutenant-colonel Emile Caron, propagandiste du Commissariat des incendies de la pro-

vince de Québec.

Le lieutenant-colonel Caron était accompagné de M. Léo Camirand, du service de la cinématographie de la province de Québec, lequel était chargé de projeter sur l'écran des films sonores propres à éveiller l'attention des spectateurs sur l'importance de prévenir les incendies.

Le lieutenant-colonel Caron a traité des moyens à prendre pour assurer la sauvegarde de nos propriétés et de nos biens mobiliers contre les désastres du feu, et il a cité de nombreux exemples de conflagrations qui auraient pu être évitées si seulement on avait eu l'élémentaire prudence d'éteindre avant de les jeter par terre, une simple allumette ou un mégot de cigarette. Il cita également des statistiques propres à faire réfléchir les auditeurs.

Présenté par le chef des pompiers volontaires, René Legault, le conférencier fut remercié par M. l'abbé Rosaire Lapointe.

Achetez des Certificats d'Epargne de Guerre



75 ANNIVERSAIRE

SUPRÉMATIE

C'est parce que la maison Penmans a cherché continuellement, depuis 1868, à répondre aux exigences des Canadiens, que des milliers de gens considèrent la marque ci-dessous comme un guide pour les meilleurs articles tricotés du pays. La qualité, le confort, la durabilité et le chic sont les caractéristiques des Sous-Vêtements, des Bas et des Vêtements Penmans depuis 75 ans.

Penmans

ARTICLES TRICOTÉS
SOUS-VÊTEMENTS • BAS • VÊTEMENTS

WARRANTED HIGH GRADE KNIT-GOODS

PAI-43-F

PROPOS FEMININS

GARE AUX MALADIES CONTAGIEUSES

La diphtérie, la scarlatine, la coqueluche, la rougeole, la variole, le rhumatisme articulaire aigu, la typhoïde et les paratyphoïdes, ont fait l'objet d'une importante mise en garde de la part de l'épidémiologiste de la province, le docteur Adrien-Roger Foley.

"De même que l'arbre tombe du côté où il penche, dit le docteur Foley, ainsi l'âge mûr et la vieillesse finissent selon un mode déterminé dans la jeunesse. C'est pendant l'adolescence que se décident trop souvent la cause et l'heure de notre mort. Jeunes gens, voulez-vous vivre vieux? Prenez, dès maintenant, les habitudes essentielles à la bonne santé et surtout mettez-vous à l'abri des maladies contagieuses. L'atteinte de ces maladies n'est pas toujours mortelle, heureusement, mais elle laisse trop souvent dans l'organisme des lésions permanentes dont l'influence sur la durée de la vie et sur l'état ultérieur de la santé sont d'une importance primordiale.

"La plupart des maladies contagieuses graves ont comme caractéristiques commune qu'elles sont aptes à produire des séquelles permanentes: ces séquelles sont les cicatrices des organes. Un organe lésé ne se sépare pas, tout comme un membre coupé ne repousse pas: l'infirmité pour être moins visible n'en est pas moins réelle. Faisons ensemble une rapide revue des principales infections dont les complications ont une influence morbide sur la santé de l'homme, sans tenir compte de celles qui peuvent l'atteindre et aggraver le cours de la maladie, sans laisser de séquelles.

"Nommons d'abord la méningite séro-spinale, qui peut toucher les articulations et l'iris de l'oeil, la paralysie infantile qui occasionne diverses impotences: ces deux maladies ne diminueront pas la longévité, mais elles font de la vie un martyr continu, plaçant un être humain à la merci de la société pour subvenir aux premiers besoins de la vie."

Le docteur Foley traite ensuite en détail des différentes maladies contagieuses mentionnées au début.

RAPPORT DETAILLE DE L'EXPOSITION DE LA FERME

Organisée par le Cercle des Fermières, le 24 août 1943

Première — Mme Philippe Tremblay: 211 points. — 3e prix, Tricot pour bébé; 3e, Divers; 3e, Fantaisie; 1er, Tapis croché; 2e, Taies d'oreillers; 4e, ravaill brins tirés; 2e, Couverture de laine; 2e, Catalogne; 2e, Robe refaite; 1er, Chemise; 4e, Conserves de viande; 3e, Choux d'été; 1er, Choux de Siam; 3e, Céleri; 2e, Poirée; 2e, Concombres.

Deuxième — Mlle Micheline Roy: 167 points. — 4e prix, Tapis tressé; 4e, Divers; 4e, Fantaisie; 5e, Taies d'oreillers; 5e, Travail brins tirés; 4e, Catalogne; 1er, Couverture effiloches; 3e, Couvre-pieds piqué; 3e, Conserves de viande; 5e, Pain blanc; 2e, Pain brun; 5e, Bouquet; 2e, Brioches; 5e, Oignons; 2e, Bonbons; 4e, Poirée.

Troisième — Mme Auguste Cloutier: 164 points. — 3e prix, Chandail pour dame; 3e, Divers; 2e, Pièce murale; 1er, Breeches; 2e, Robe refaite; 5e, Conserves de viandes; 1er, Pain blanc; 4e, Bouquet; 1er, Brioches; 1er, Oignons; 2e, Betteraves; 1er, Carottes; 1er, Conserves de fruits; 1er, Poirée.

Quatrième — Mme Ephrem Roy: 121 points. — 5e prix, Tapis tressé; 5e, Divers; 5e, Catalogne; 2e, Couvertures effiloches; 2e, Couvre-pieds piqué; 2e, Chemise; 1er, Pain brun; 4e, Brioches; 1er, Bonbons; 3e, Poirée; 3e, Choux de Siam.

Cinquième — Mme Joseph Tremblay: 128 points. — 3e prix, Chaussettes; 3e, Fantaisie; 5e, Mitaines; 3e, Tapis croché; 3e, Travail brins tirés; 4e, Couvre-pieds piqué; 1er, Bouquet; 1er, Autres légumes; 4e, Choux d'été; 4e, Céleri; 1er, Concombres.

Sixième — Mme Armand Provencher: 127 points. — 2e prix, Mitaines; 1er, Gants; 3e, Chandail; 3e, Taies d'oreillers; 4e, Couverture de laine; 3e, Pièce de tissage; 1er, Couvre-pieds piqué; 4e, Choux de Siam.

Septième — Mme Pierre Rioux: 114 points. — 5e prix, Tricot pour bébé; 5e, Divers; 1er, Pièce murale; 4e, Taies d'oreillers; 1er, Couverture de laine; 1er, Robe refaite; 5e, Habit pour garçonnet.

Huitième — Mme Joseph Laplante: 109 points. — 2e prix, Tapis tressé; 2e, Chaussettes pour homme; 5e, Pièce de tissage; 5e, Robe refaite; 2e, Bouquet; 2e, Panais; 3e, Betteraves; 8e, Carottes; 1er, Tomates; 1er, Céleri.

Neuvième — Mme Elie Racicot: 98 points. — 4e prix, Tricot pour bébé; 2e, Chandail pour dame; 1er, Chandail pour homme; 3e, Pièce murale; 5e, Couverture de laine; 2e, Pièce de tissage.

Dixième — Mme Jos. Jeanson: 96 points. — 5e prix, Pièce murale; 5e, Fantaisie; 3e, Couverture de laine; 3e, Catalogne; 4e, Robe refaite; 5e, Oignons; 8e, Betteraves; 5e, Choux d'été; 3e, Bonbons; 6e, Choux de Siam.

Onzième — Mme Alphonse Rioux: 94 points. — 1er prix, Chaussettes pour homme; 1er, Travail brins tirés; 1er, Pièce de tissage; 1er, Betteraves; 5e, Carottes; 2e, Choux d'été; 5e, Céleri; 8e, Choux de Siam.

Douzième — Mme Odias Cloutier: 68 points. — 1er prix, Tapis tressé; 3e, Mitaines; 1er, Catalogne; 5e, Couvre-pieds piqué.

Treizième — Mme Wilfrid Vadeboncoeur: 60 points. — 1er prix, Tricot pour bébé; 1er, Fantaisie; 4e, Oignons; 5e, Betteraves; 3e, Carottes; 2e, Conserves de fruits.

Quatorzième — Mme G. Tremblay: 57 points. — 4e prix, Tapis croché; 4e, Fantaisie; 1er, Conserves de viande; 2e, Pain blanc; 6e, Choux d'été; 2e, Choux de Siam.

Quinzième — Mme Jeffry Plourde: 56 points. — 1er prix, Habit pour garçonnet; 1er, Divers; 2e, Breeches; 3e, Pain blanc.

Seizième — Mme Valère Breton: 53 points. — 2e prix, Tricot pour bébé; 1er, Chandail pour dame; 3e, Oignons; 4e, Carottes.

Dix-septième — Mme J. R. Lacroix: 48 points. — 4e prix, Chaussettes pour homme; 1er, Mitaines; 6e, Carottes; 2e, Céleri.

Dix-huitième — Mme Albert Alarie: 48 points. — 4e prix, Chandail pour dame; 4e, Fantaisie; 2e, Conserves de viande; 3e, Bouquet; 4e, Betteraves.

Dix-neuvième — Mme Paul Blanchette: 43 points. — 4e prix, Pièce murale; 4e, Fantaisie; 3e, Brioches; 6e, Céleri; 5e, Poirée.

Vingtième — Mlle Gabrielle Carignan: 39 points. — 4e prix, Mitaines; 4e, Fantaisie; 5e, Tapis croché; 6e, Oignons.

Vingt-et-unième — Mme Emilien Constantineau: 39 points. — 1er prix, Taies d'oreillers; 4e, Pain blanc; 7e, Oignons; 7e, Betteraves; 7e, Carottes.

Vingt-deuxième — Mlle Gemma Langlois: 38 points. — 3e prix, Tapis tressé; 3e, Fantaisie; 5e, Chaussettes pour homme.

Vingt-troisième — Mme Chs Gagné: 33 points. — 2e prix, Tapis croché; 2e, Fantaisie; 6e, Betteraves.

Vingt-quatrième — Mme Elmière Gagné: 28 points. — 2e prix, Travail brins tirés; 2e, Fantaisie.

Vingt-cinquième — Mme Art. Constantineau: 24 points. — 2e prix, Oignons; 2e, Carottes; 5e, Choux de Siam.

Vingt-sixième — Mme Gérard Langlois: 20 points. — Prix, Divers; Fantaisie.

Vingt-septième — Mme W. Sirois: 10 points. — 1er prix, Choux d'été.

Vingt-huitième — Mme Ad. Grenier: 10 points. — Prix, Fantaisie.

"LA SANTE DES DENTS"

LE CANCER DE LA BOUCHE

Le cancer de la bouche, qui ne respecte rien ni personne, cause à lui seul plus de 4,000 des 145,000 morts dues au cancer chaque année aux Etats-Unis.

Au nombre des causes du cancer de la bouche, on doit mettre les dents ébréchées dont les cavités ne sont pas obturées, et qui blessent les gencives, la langue ou les joues. Comme le cancer semble causé par l'irritation des tissus, on considère dangereux les dentiers et les ponts mal ajustés. Plusieurs cas de cancer de la lèvre et de la bouche ont été attribués à l'habitude de chiquer du tabac, ou à l'usage excessif de la pipe, des cigares et des cigarettes.

Un cancer est une tumeur maligne, qui n'a aucune utilité, et qui se développe aux dépens du corps. Les cellules du cancer, qu'on appelle "anarchiques" croissent et se multiplient aux dépens des autres cellules normales.

Tous les organes du corps humain sont formés de différentes espèces de cellules. La vie d'une cellule normale est relativement courte. Quand une cellule meurt, il s'en forme une nouvelle au moyen d'une autre cellule qui se divise en deux, et dont chaque moitié devient une cellule complète. Ce processus de mort et de renouvellement ne cesse jamais. Aussi longtemps qu'il y a proportion entre les cellules mortes et les nouvelles, l'organe est normal. Mais dès qu'il se forme plus de cellules qu'il n'en est besoin, les esupplémentaires n'ont aucun rôle utile et ne sont que des parasites.

Quoique la science médicale n'ait pas encore découvert la ou les causes du cancer, plusieurs savants croient que certains changements chimiques qui s'opèrent dans le corps sont la cause du cancer. La plupart des cancers de la bouche paraissent être causés par une irritation entretenue, résultant de dents négligées et d'un manque d'hygiène.

Pour prévenir le cancer, il n'est pas suffisant de se brosser les dents. Il faut en plus garder la bouche libre de toutes irri-

tation. Il est bon de se faire examiner périodiquement la bouche par le dentiste, afin de prévenir le mal.

Le cancer n'est ni contagieux, ni héréditaire, quoique les membres de certaines familles soient sujets à ce mal. C'est une maladie individuelle et excessivement dangereuse si elle est laissée sans soin. Mais elle peut être prévenue ou guérie, si elle est découverte à temps, et soignée sans retard.

Ménagères! Manquez-vous de sucre?

Employez SUCRINE le PREFERE des substituts du sucre (500 fois plus sucré). Une bouteille de deux onces équivaut comme sucrant à 20 livres de sucre. LIQUIDE agréable au goût, sert pour tous les breuvages, genres de pâtisseries, etc. Avons à Québec la marchandise (gros et détail) pour livraison immédiate. Satisfaction assurée. Emballage soigné. Livraison rapide. Prix de détail (mode d'emploi, français et anglais inclus). MALLE PAYEE. (1 bouteille \$0.75; 6 bouteilles \$4.25; 12 bouteilles \$8.00). Adressez vos commandes avec bon mandat, etc., à: LES BONS PRODUITS ENR. 351 Charest Blvd., QUEBEC



Rhume Mal de Gorge

Avalez une tablette de Paradol. Gargarisez-vous avec deux tablettes dissoutes dans l'eau. Mettez-vous au lit pour vous reposer et dormir. Vos maux et vos douleurs disparaîtront bientôt et vous pourrez éviter un rhume désagréable. Paradol soulage promptement les maux de tête, la névralgie, le mal de dents, le rhumatisme et la sciatique. Il est agréable à prendre et ne laisse pas d'effets déprimants à sa suite. Paradol ne désappointe pas.

PARADOL de DR. CHASE

Pour le soulagement de la douleur

"CORRESPONDANCE"

Pour trouver votre idéal?... Vous marier? vous distraire, faire des connaissances, etc., faites partie de notre club et abonnez-vous au Carnet Social, \$1.00 par année. Ecrivez pour détails et listes des membres au CLUB NATIONAL DE CORRESPONDANCE, Casier Postal, 1722, QUEBEC.

LE TABAC À CIGARETTES

British Consols

DOUCEUR · QUALITÉ · VALEUR

QUATRE GÉNÉRATIONS de femmes heureuses ont su faire disparaître facilement la FEMLESSE

Pâleur, Fatigue, Nervosité, Irrégularité, Manque d'Appétit, Troubles Menstruels, symptômes ou conséquences de FEMLESSE.

TONIFIEZ-VOUS EN PRENANT LES BONNES

PILULES ROUGES

POUR LES FEMMES PALES ET FAIBLES

Les livres et les revues

"AUJOURD'HUI"

Plus que jamais, nous avons besoin d'être renseignés, de jeter sur le monde un regard compréhensif. Si vous n'avez pas le temps de lire chaque mois dix revues et vingt journaux, vous n'avez qu'à vous abonner à AUJOURD'HUI qui accomplit cette

besogne pour vous et vous apporte régulièrement le dessus du panier. C'est une aubaine. Voici le mois d'octobre:

Le paradoxe français — "Carnets Viatoriens"; *La question de race dans l'Amérique hispanique* — "Revue de l'Université

d'Ottawa"; *Clarence Gagnon* — "L'Action Universitaire"; *Georges Duhamel* — "Bulletin des Etudes françaises"; *Un 14 juillet en Savoie* — "Pour la Victoire"; *Le premier monastère des Carmélites* — "Le Mois de Jovette"; *Le 26 juillet à Tadoussac* — "L'Oeil"; *Le sou de saint François* — "Amérique française"; *La combustion des explosifs* — "Conférence"; *Gastronomie mo-*

derne — "Ovale C-I-L"; *La protection des forêts* — "L'Actualité économique"; *Les nouvelles s'il vous plait* — "La Revue Moderne"; *Courants commerciaux* — "Bulletin de la Chambre de Commerce"; *Les témoins se réorganisent* — "Relations".

"Aujourd'hui" se vend dans les kiosques au prix de \$0.25. L'abonnement est de \$2.50 par année. S'adresser au Editions

Aujourd'hui, 1961 est, rue Rachel, Montréal, Canada.



Avis important à ceux qui ont des

RHUMES de CERVEAU

Si vous avez la tête prise, les yeux qui pleurent, le nez qui coule ou qui est bouché au point que vous pouvez à peine respirer, mettez quelques gouttes de Vicks Va-tro-nol dans chaque narine, et jouissez du merveilleux soulagement qu'il apporte. Si le Va-tro-nol

MÉDICAMENT À 3 FINS

est si efficace, c'est parce qu'il fait trois choses importantes:

(1) il contracte les muqueuses gonflées, (2) calme l'irritation, (3) aide à débarrasser les voies nasales des mucosités qui les obstruent. C'est le moyen spécifique, éprouvé, de soulager les souffrances.

Si le rhume vous menace, employez du Va-tro-nol dès le moindre renflement ou éternuement. Il aide à empêcher bien des rhumes de se déclarer.



PAINKILLER

EN USAGE DEPUIS PRES DE 100 ANS

Le meilleur remède de famille

SERVEZ-VOUS EN POUR CRAMPES & REFROIDISSEMENTS FAITES EN USAGE POUR ENTORSES CONTUSIONS ETC

GRANDE SOIRÉE A L'OCCASION DE L'ARMISTICE

Le comité d'intendance des Chevaliers de Colomb d'Amos, ayant à sa tête M. Lucippe Hivon, prépare pour le 11 novembre, fête de l'Armistice, un événement social qui fera sûrement époque dans les annales artistiques de notre ville. On donnera en effet, à cette date, un grand concert auquel prendront part les meilleurs artistes de notre ville. Les bénéfices de la soirée étant destinés à nos soldats, plusieurs militaires d'Amos et de Val d'Or y joueront un rôle de premier plan.

AVIS

CANADA
Province de Québec
District d'Abitibi
No. 6688

COUR SUPERIEURE
Dr. A. Gustave Rheault, médecin-chirurgien, de La Sarre, district d'Abitibi,

Demandeur

vs.

Exima Lapointe, de La Sarre autrefois, maintenant de lieux inconnus,

Défendeur

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois.
AMOS, 2 octobre, 1943.

(Signé) M. TESSIER,

Le Député-protonotaire.

QUI VEUT UN GARÇON ?

On demande des parents adoptifs de bonne éducation, sobres, religieux, charitables, pas trop pauvres, pas trop riches, mais fortement recommandés, pour élever chrétiennement et convenablement 460 garçons de zéro à six ans, totalement délaissés.

LA CRECHE,
680, Chemin Ste-Foy, Québec.
Comme première démarche, demandez le "Questionnaire des parents adoptifs" et consultez votre Curé.



Le Ministre des Finances du Dominion du Canada
met en souscription publique

LE CINQUIÈME

EMPRUNT DE LA VICTOIRE

\$1,200,000,000

Daté du 1er novembre 1943 et portant intérêt à compter de ce jour, et réparti en deux tranches, au choix de l'acheteur, ainsi qu'il suit:

À 15 ans et 2 mois
Obligations 3% échéant le 1er janvier 1959

Rachetables à partir de 1956
L'intérêt payable les 1er janvier et 1er juillet
Coupures des titres au porteur:
\$50, \$100, \$500, \$1,000, \$5,000, \$25,000

Prix d'émission: 100%

À 3 ans et 6 mois
Obligations 1¾% échéant le 1er mai 1947

Non rachetables avant l'échéance
L'intérêt payable les 1er mai et 1er novembre
Coupures des titres au porteur:
\$1,000, \$5,000, \$25,000, \$100,000

Prix d'émission: 100%

Le principal et l'intérêt sont payables en monnaie légale du Canada; le principal à toute agence de la Banque du Canada, et l'intérêt semestriellement, sans frais, à toute succursale au Canada d'une banque à charte, excepté dans le cas des obligations 3%, dont l'intérêt des premiers huit mois sera payable le 1er juillet 1944.

Les titres pourront être enregistrés quant au principal ou quant au principal et à l'intérêt, tel qu'établi dans le prospectus, par l'entremise de toute agence de la Banque du Canada.

Souscriptions acquittées en entier—Les souscriptions à l'une quelconque ou aux deux tranches de l'emprunt pourront être acquittées en entier tant que les registres seront ouverts, au prix d'émission dans chaque cas sans l'intérêt couru. La livraison des titres au porteur, à coupons, se fera sans retard.

Souscriptions à tempérament—Les souscriptions pourront aussi être acquittées à tempérament, plus l'intérêt couru, ainsi qu'il suit—10% au moment de la souscription; 18% le 1er décembre 1943; 18% le 3 janvier 1944; 18% le 1er février 1944; 18% le 1er mars 1944;

18.64% sur les obligations 3% ou 18.37% sur les obligations 1¾% le 1er avril 1944.

Le dernier paiement du 1er avril 1944 parachève le paiement du principal plus .64 de 1% dans le cas des titres 3%, et .37 de 1% dans le cas des titres 1¾%, représentant l'intérêt couru à chaque date respective des versements.

Offre de conversion—Les détenteurs d'obligations 5% du Dominion du Canada, échéant le 15 octobre 1943 et d'obligations 4% du Dominion du Canada, échéant le 15 octobre 1945 (cette dernière émission appelée au remboursement à 100% le 15 octobre 1943), qui n'ont pas encaissé le principal de leurs titres peuvent, tant que les registres de l'emprunt resteront ouverts, présenter ces titres au lieu de comptant, en acquittement de souscriptions à l'une quelconque ou aux deux tranches du présent emprunt, d'un nominal égal ou plus élevé, au prix d'émission dans chaque cas. La valeur de rachat des obligations 5% et/ou des obligations 4% s'établira à 100.125% de la valeur nominale et la soulte d'échange sera versée en espèces.

Le Ministre des Finances se réserve le droit d'accepter ou de répartir, en tout ou en partie, les souscriptions en espèces à l'une quelconque ou aux deux tranches de l'emprunt, dès que le total des souscriptions dépassera \$1,200,000,000.

Le produit en espèces de l'émission sera affecté par le Gouvernement aux dépenses de guerre.

Les souscriptions pourront s'effectuer par l'entremise de tout solliciteur attitré, du Comité national des Finances de Guerre ou de tout représentant de ce Comité, de toute succursale au Canada d'une banque à charte, ou de toute banque d'épargne, société de fiducie ou de prêt autorisées, qui tiendront à la disponibilité du public des formules de souscription et des exemplaires du prospectus officiel exposant les détails de l'emprunt.

Les registres de l'emprunt, ouverts le 18 octobre 1943, se clôtureront le ou vers le 6 novembre 1943, avec ou sans préavis, à la discrétion du Ministre des Finances.

Ministère des Finances,
Ottawa le 14 octobre 1943.

LA VIE AGRICOLE

La Caisse Populaire de Clericy

Nous allons dernièrement faire une visite au bureau de la Caisse Populaire du Clericy et nous avons le plaisir de vous raconter ici en personnifiant cet organisme, ce que nous y avons trouvé. Nous laissons la parole à "Mlle La Caisse Populaire de Clericy":

"Monsieur si je suis comme le disait le mois dernier "La Revue Desjardins" une jeune caisse, je n'en suis pas moins, et je suis fière de le dire une petite fille bien constituée et passablement forte . . . jugez-en vous-même.

"Je célébrais lundi dernier mon premier anniversaire de naissance. En effet c'est le 4 octobre 1943 que Monsieur Samuel Audette, représentant de la Fédération des Caisses Populaires Desjardins, me faisait officiellement franchir le seuil des affaires et devenait aussi je dirais son parrain.

"Or dans le monde on juge une personne de par cette partie du corps que l'on appelle la tête, parce que c'est qui renferme toutes les facultés nécessaires à la direction de la personne elle-même, pour elle c'est la partie principale, et moi c'est le capital social payé, et Dieu merci le mien est actuellement de \$1159.82.

"Cependant à cela il faut ajouter le corps est une partie importante de l'être humain. A regarder la taille de certaines gens on dira communément à cause de son développement physique: "C'est un homme bien bâti, il doit être capable de faire quelque chose de bien" . . . En ce qui ne concerne, je dirais que moi l'épargne des sociétaires est en quelque sorte mon corps principal, c'est toi qui sert à toutes mes opérations et là encore je ne suis pas à dédaigner vous savez car je suis gonflé à \$9030.22.

"Ce n'est pas tout, chez nous

Canadiens, et c'est peut-être un tort on signale à un ami, le peu de crainte que nous avons de nos adversaires, de nos ennemis, en lui faisant voir et de ses "biceps" et de son poignet le développement. En ce qui me concerne les staus ont aussi prévus à la défense de mes intérêts et j'appellerais mon bras droit mon premier moyen de combattre mes adversaires et ce serait la Taxe d'entrée versée au fond de réserve, mais afin de faire mieux comprendre notre résolution c'est le point que l'on montre et pour moi c'est le fond de réserve proprement dit basé sur 20% des bénéfices nets, or dans mon cas le montant de taxe versé au fonds de réserve s'élève à \$18.30 et à cela il faut ajouter le poing \$11.13 donc un total de \$29.43. Il arrive parfois qu'il nous faut se servir de nos deux bras et bien j'ai à ma gauche un fond de prévoyance de \$5.56 et au bout \$3.74 de surplus. Ce n'est pas terrible mais peut-on demander à un enfant d'un an d'avoir les poings de Samson de l'Histoire Sainte.

"Et me voilà à demi-construite, je vous ai fait voir ma tête, mon corps, mes bras et mes poings. Je dois maintenant comme tout être, avoir l'avantage de marcher dans la vie commune. Il me faut des jambes et des pieds. Encore là je n'ai pas à me plaindre. Généralement, l'homme compte sur sa jambe droite, c'est pour lui la principale, en ce qui me concerne, c'est la Gérante qui remplit cette fonction, on dit que c'est elle qui contribue au succès de mes affaires cependant sur une seule jambe on peut difficilement marcher, pour moi la jambe gauche c'est mon conseil d'administration, pas besoin de vous dire que j'ai là des hommes qui s'occupent de leur fillette.

"Et maintenant vous avez je n'en doute pas considéré un jour un homme qui dans la demi-obscurité cherchait à suivre son chemin, vous l'avez examiné et vous avez constaté qu'à l'aide de son pied droit il sondait le terrain pour y ensuite déposer la jambe, puis appuyer son corps et agir de la même façon avec l'un ou l'autre pied. Chez moi je trouve aussi ces deux pieds sondeurs qui examinent le terrain sur lequel je m'engage, vous avez reconnu, Mon Comité de Crédit et mon Comité de Surveillance. Je puis me permettre une constatation bien légitime, c'est que tous les deux sont très sensibles et très prévoyants, ils comprennent l'un et l'autre la responsabilité de leur fonction et je n'en suis que plus solide.

"N'allez pas croire, monsieur, que malgré ma constitution si robuste, malgré une tête si bien pourvue et un corps si bien gonflé, je puis, bien que passablement organisée au point de vue de la défense de mes ennemis, et sous la tutelle d'une gérante dévouée et d'un Conseil d'administration des plus à la page, qui sous la surveillance de nos deux comités, voient à mon organisation interne, malgré tous ces avantages n'allez pas croire que je me sentirais forte si je n'avais l'appui volontaire de mes 156 sociétaires qui me con-

Campagne pour engager les fermiers à prendre du travail pendant la morte-saison

M. Arthur MacNamara, directeur du Service Sélectif national, a annoncé aujourd'hui une campagne pour engager les travailleurs agricoles à prendre de l'emploi dans des industries essentielles au cours de la morte-saison de la ferme. La campagne sera entreprise par le ministère du Travail, avec la coopération des ministères provinciaux de l'Agriculture.

"Dans une large mesure," a dit M. MacNamara, "la coupe du bois de chauffage et les autres opérations forestières, s'étaient toujours faites avec l'aide des agriculteurs au cours de l'automne et des mois d'hiver. De même, dans certaines parties du pays, l'exploitation des mines de charbon et de métaux vils, et les conserveries de poisson, ont fortement compté sur le fermier au cours de sa morte-saison. A cause de la guerre un grand nombre de travailleurs qui étaient auparavant disponibles pour ces industries saisonnières — facteur normal

servent chaque jour la vie. Ce sont eux qui voient à mon entretien et en retour de leur rend les services qu'ils sont en droit d'attendre de moi.

"Depuis un an, on m'a choyé et pour ne pas être ingrate j'ai fait ma part, de toutes façons.

"J'ai enseigné aux gens l'épargne, j'ai supprimé les abus qu'on déplorait dans la paroisse, j'ai aidé par mes prêts à plusieurs sociétaires, j'ai contribué grandement à supprimer le crédit dans la paroisse, et surtout j'ai fait pratiquer la belle vertu de charité, j'ai prouvé que la coopération pouvait faire quelque chose dans la paroisse. Des ennemis sont devenus des amis et je ne suis pas encore au bout de mon travail.

"Je suis jeune, il est vrai, mais j'espère pouvoir jouir encore longtemps de cette vie pour contribuer à l'organisation complète de tous les gens de la paroisse sur un pied de justice sociale."

La Centrale de Coopération est heureuse d'approuver pleinement les dire de "Mademoiselle" et pour vous aider à la mieux comprendre nous vous donnons ici la situation de cette caisse au 20 septembre dernier, c'est-à-dire quatre jours avant la fin de sa première année d'opérations.

Actif	
Placements	50.00
Prêts	269.00
Inventaire	248.24
Caisse:	
Banque Rouyn	3534.14
Caisse Centrale	4082.86
Argent en mains	2121.35
Dépenses	34.20
Total	\$10,339.80

Passif	
Capital social	1159.82
Epargne	9030.92
Bénéfices	103.73
Taxe d'entrée	6.60
Fonds de réserve	29.43
Fonds de Prévoyance	5.56
Surplus	3.74
Total	\$10,339.80

Paroisse de 172 familles dont 156 sociétaires après 12 mois d'opérations dans une paroisse de colonisation, qui n'existe que depuis huit ans, et dont la population comprend de plus en plus le bien de la coopération.

La Centrale de Coopération.

dans l'emploiement de la main-d'oeuvre au Canada — sont virtuellement disparue. Beaucoup d'entre eux se sont enrôlés, tandis que d'autres ont un emploi régulier dans une industrie essentielle. En conséquence, il nous faut compter encore davantage sur les services de travailleurs agricoles lorsqu'ils ne sont pas requis chez eux. Par ailleurs, par suite de la pénurie de main-d'oeuvre, d'autres industries veulent maintenant se procurer des gens de la ferme: ainsi l'entretien des chemins de fer et les conserveries demandent maintenant les services des fermiers au cours de l'automne et de l'hiver."

M. MacNamara a ajouté qu'il est maintenant impossible d'es-

timer au juste le nombre de fermiers que l'industrie voudra employer, mais que le chiffre, pour tout le Canada, dépassera probablement 150,000.

Le ministère du Travail signale que les travailleurs agricoles qui ont obtenu un ajournement de service militaire en raison de leur occupation bénéficieront d'un prolongement s'ils acceptent un emploi essentiel approuvé au cours de la morte-saison.

"L'on ne songe pas à entraver la production agricole," a expliqué M. MacNamara. "Nous ne voulons pas prendre des hommes dont on a besoin sur la terre pour le travail d'automne, ni enlever à la ferme ceux dont on a besoin pour du travail à l'année. Néanmoins, il y a un bon nombre d'hommes dont la ferme pourra se passer au cours des quelques mois à venir.



CULTIVATEURS ET TRAVAILLEURS AGRICOLES!

Si votre travail de ferme se ralentit l'hiver, vous êtes requis ailleurs dans des emplois essentiels

La pénurie de bois de chauffage peut être sérieuse pour notre population. Le manque de billos et d'autres produits nécessaires de la forêt menacerait notre effort de guerre. C'est pourquoi tout homme qui n'est pas nécessaire sur la ferme durant l'automne et l'hiver devrait s'offrir pour travailler dans les bois jusqu'à ce que l'agriculture requière de nouveau ses services.

Les cultivateurs dans des emplois essentiels durant la morte-saison agricole pourront retourner sur la terre lorsque nécessaire. De plus, ceux qui ont obtenu un ajournement militaire ne seront pas appelés tant qu'ils occuperont, au cours de la morte-saison de la ferme, un emploi essentiel approuvé.

Répondez immédiatement à cet appel d'importance vitale.

Pour plus de renseignements adressez-vous: au plus proche BUREAU DE PLACEMENT ET DU SERVICE SÉLECTIF ou au plus proche AGRONOME DU MINISTÈRE PROVINCIAL DE L'AGRICULTURE ou à votre COMITÉ LOCAL DE PRODUCTION AGRICOLE

SERVICE SÉLECTIF NATIONAL

MINISTÈRE DU TRAVAIL

HUGH MITCHELL, ministre du Travail

A. MACNAMARA, directeur du Service sélectif national

PROTÉGEZ VOS YEUX

Employez des Ampoules EDISON MAZDA

CANADIAN GENERAL ELECTRIC CO.

Renommé Depuis 50 Ans

THÉ "SALADA"

Malgré les difficultés actuelles la qualité superbe de ce thé favori est maintenue.

UN JEUNE HOMME PRESSE ATTRAPE 15 JOURS DE PRISON

Mardi soir, le 5 octobre dernier, un énergumène a causé toute une panique qui l'a amené en prison où il purgera une sentence de 15 jours pour avoir conduit un véhicule moteur alors qu'il était en état d'ivresse.

Il était 7 heures de relevée et plusieurs voyageurs avaient pris place dans une voiture de la Compagnie d'Autobus et de Camionnage de l'Abitibi Limitée, à la porte de l'hôtel Continental, en attendant le conducteur qui devait les conduire dans la direction de la Rivière Héva. A un moment donné, un quidam enthousiasmé par quelques libations préalables monta à son tour. Au bout de quelques minutes il déclara que le départ ne s'effectuait pas assez vite pour lui. C'est alors qu'il s'installa au volant, mit la voiture en mouvement et à la grande frayeur des occupants se lança dans une course furibonde autant que

zigzagée sur la 1ère Avenue, dans la direction du pont de l'Harricana. Constatant la disparition de sa voiture, le chauffeur de l'autobus téléphona aussitôt à M. Antonio Dessaurault, officier de circulation qui dépêcha sur les lieux son collègue M. Norman Massicotte. En quelques secondes, la voiture blanche et noire de la police de nos routes se lança à la poursuite de ce voyageur trop pressé qu'elle rejoignit à l'entrée du pont et arrêta au grand soulagement des passagers consternés.

Traduit le lendemain devant M. le juge de Paix Frank Blais Jr, le prévenu a protesté de son innocence en disant qu'il ne se souvenait de rien. Jeudi, la police de la circulation a réussi à lui rafraîchir la mémoire. L'accusé a alors enregistré un plaidoyer de culpabilité et a été condamné à 15 jours de prison.

Fête surprise au docteur et à madame St-Pierre

Dimanche dernier, dans la soirée, M. le docteur et Madame J. E. Saint-Pierre, d'Amos ont été les héros d'une fête-surprise qui a remporté le plus franc succès.

Depuis quelques semaines la nouvelle s'était répandue en ville que notre concitoyen allait bientôt nous quitter pour aller se fixer à Malartic, à titre de médecin des mines Canadian Malartic et Sladen Malartic. Voilà pourquoi les nombreux amis de M. et de Mme Saint-Pierre ont voulu avant leur départ, leur donner un témoignage d'estime et d'amitié.

Invités par le docteur et Madame J.-A. Dion, à se rendre au pavillon des Chevaliers de Colomb, sous un prétexte quelconque, les héros de la fête eurent la surprise de leur vie quand à leur entrée dans la grande salle du Conseil plongée dans l'obscurité, ils virent les lumières s'allumer et se trouvèrent environnés d'une centaine d'amis qui les y attendaient.

Au nom de l'assistance, M. le docteur André Bigué, le toujours jeune doyen des médecins d'Amos et même de la région dit au docteur et à Mme Saint-Pierre combien tous leurs amis regrettaient leur départ. Il profita de l'occasion pour rappeler les belles qualités de cœur et d'esprit qui leur valaient tant d'amis sincères, leur offrit ses meilleurs vœux de santé, bonheur et succès dans leur nouvelle carrière et leur présenta au nom de tous, un magnifique service à thé e n argent.

C'est avec une visible émotion que M. le docteur Saint-Pierre prit la parole pour remercier l'assistance. Il se dit heureux de voir réunis en cette occasion mémorable tous les confrères-médecins avec qui, dit-il, il a toujours eu les relations les plus cordiales. Quant aux nombreux amis présents, tout en les remerciant de leur générosité, il tient à les féliciter d'avoir choisi comem endroit de cette fête la maison des Chevaliers de Colomb où il a déjà passé des heures si agréables.

Appelée à son tour à dire

quelques mots, Madame Saint-Pierre, régente des Filles d'Isabelle, prouve à son auditoire qu'elle n'en est pas à ses débuts dans l'art oratoire. Aussi sa courte allocution est-elle particulièrement goûtée de toute l'assistance.

Pendant que M. le docteur Bigué présentait le cadeau-souvenir, Madame J.-P. Dulac fit à Mme Saint-Pierre l'offrande d'une superbe gerbe d'American Beauties.

C'est à M. France Brien, B.S. A., que les organisateurs de cette soirée avaient confié la délicate fonction de maître de cérémonies. M. Brien sut maintenir à son plus haut diapason la gaieté qui régna jusqu'à la fin et présenta à l'assistance un programme musical du plus haut intérêt. C'est ainsi que nous avons eu le plaisir d'entendre Madame J. A. Saint-Pierre, Madame Yvon Lanouette, MM. J.-E. Desrosiers et Francis Brien, dans des romances aussi bien rendues que choisies. Madame J. E. Desrosiers était au piano. L'orchestre de Mlle Monette Boissinot y alla aussi d'une large contribution au programme musical de la soirée.

A l'issue de la soirée, il y eut goûter fort bien accueilli des convives que la gaieté avait réellement mis en appétit. Les tables artistiquement dressées étaient décorées de roses et d'oeillets.

Le succès de cette belle fête revient de droit aux personnes qui en avaient assumé l'organisation, soient: M. et Madame J. P. Dulac, Madame Frank Blais junior, Madame Georges Blais, Madame Emile Martel et Madame J.-E. Desrosiers.

Au cinéma Royal, Amos

Dimanche le 17 et lundi le 18 octobre: "La Grande Mare", avec Maurice Chevalier et Claudette Colbert.

On a traduit en français le grand film américain, "The Big Pond". Maurice est en Amérique et devient chef d'usine, sur la recommandation de sa fiancée, une riche Américaine. Il faut le voir évoluer dans ce monde tout nouveau pour lui, où les situations les plus cocasses se présentent. Naturellement il y va de quelques chansons amusantes au possible, tant pour sa fiancée (Claudette Colbert) que pour tout son auditoire.

Mardi le 19 et mercredi le 20 octobre, programme double: "I'll Wait For You", avec Robert Sterling, Marsha Hunt, Paul Kelly, Gay Holden et Virginia Weidler.

Un gangster de New-York se retire dans le Connecticut et y fait la rencontre d'une jeune fille qui le ramène dans le droit chemin. Aussi: "Whistling in the Dark", avec Red Skelton, Ann Rutherford, Virginia Grey et Veidt.

Un auteur de sketches radio-phoniques est enlevé par des gangsters et forcé d'écrire quelques pages qui serviront à ces derniers dans un vol qu'ils préméditent. On verra comment il parvient à recouvrer sa liberté et à livrer les bandits à la Justice.

Jeudi le 21, vendredi le 22 et samedi le 23 octobre: "The Male Animal", avec Henry Fonda, Olivia de Havilland et Joan Leslie.

Un professeur d'une grande originalité soulève la colère de ses collègues, en voulant moder-

niser l'atmosphère du collège où il enseigne. On le tourne en ridicule et on va même l'expulser quand survient un incident qui lui donne raison.

Dimanche le 24 et lundi, le 25 octobre: "Un homme en or", avec Harry Baur, Suzy Vernon, Larquey et Josseline Gael.

**LA PEINTURE
À LA CASÉINE**

Flite

*Couvre, en
une couche,
la plupart
des papiers-
tentures*

Peut être appliquée sur presque toute surface intérieure propre. Embellit vos pièces rapidement et économiquement. Huit jolies couleurs et blanc.

Consultez votre détaillant
Sherwin-Williams, Canada Paint,
Martin-Senour, ou International Varnish.

UNE COULEUR
À L'EAU



LES BANQUES À CHARTE du Canada s'adaptent sans cesse aux besoins croissants du Dominion



Depuis 1870, le Parlement du Canada a révisé six fois la Loi sur la banque, qui régit les banques à charte. Ainsi, au cours de cette période, les représentants du peuple ont, à six reprises, étudié attentivement les fonctions des banques.

Tous les dix ans, la Loi sur la banque a été révisée. Chacune des six révisions décennales a beaucoup contribué à l'évolution du système bancaire en vue de son adaptation aux besoins croissants d'un pays en plein développement.

La sixième révision de la Loi sur la banque a eu lieu en 1934. Cinquante membres de la Chambre des communes constituaient la commission, qui a interrogé

des témoins—y compris des membres de la direction des banques, de hauts fonctionnaires du gouvernement et des réformateurs—et qui a étudié des documents déposés par divers particuliers et groupements. Les constatations et les conclusions de la commission ont été soumises à la Chambre et, la même année, plusieurs dispositions importantes de la Loi sur la banque ont été révisées.

Au moyen d'enquêtes et de décisions d'un caractère démocratique, le système bancaire du Canada s'est développé et il a été remanié en conformité des besoins du public et en vue d'offrir un refuge à l'épargne populaire et une base saine pour le libre développement économique du Canada.

LES BANQUES À CHARTE DU CANADA

Buchers demandés

PAR

LEBEL & GAGNON

CLOVA, (Mileage 40)

pour

**BUCHER DU BOIS DE 4 PIEDS A LA CORDE DE
8 PIEDS PAR 4**

(Le Canadien National fait un arrêt spécial en face des bureaux de LEBEL & GAGNON et le travail des bûcherons est à environ 3 milles du chemin de fer).

Pour plus amples renseignements, s'adresser à

M. ROSAIRE ROUX
AMOS, P. Q.

ou à

LEBEL & GAGNON
CLOVA, P. Q.

L'Emprunt dans l'unité Amos-La Sarre

Formation de comités
et fixation des objectifs

L'organisation du Cinquième Emprunt dans l'Unité Amos-La Sarre marche rondement et tout laisse prévoir qu'on y remportera un brillant succès. Comme on l'a déjà annoncé, c'est M. J.-M. Corbeil, de Montréal, qui en est l'organisateur en chef.

On sait que l'objectif total de cette unité a été fixé à \$300,000. Ce montant a été réparti comme suit: Amos, \$150,000; La Sarre, \$100,000; Macamic, \$15,000; Taschereau, \$15,000; Senneterre, \$15,000; La Motte, \$5,000.

Les comités

Le comité unitaire Amos-La Sarre se compose comme suit: présidents conjoints, MM. J.-Alex. Saint-Onge, Amos et Léonidas Boisvert, La Sarre; vice-présidents, M. les maires G.-A. Brunet, Amos, Paul Bélanger, La Sarre, Jos. Bilodeau, Senneterre, A. Bélanger, Taschereau, Donat Baril, Macamic. Publicité et relations extérieures, MM. Bernard Cossette et Joseph Duguay, d'Amos. Vente général: MM. R. Roux, Amos, Gerald Fitzgerald, La Sarre, L. M. Fortin, Senneterre, Wellie Bergeron, Taschereau, Ferdinand Deschênes, Macamic.

Comité de La Sarre: (Celui-ci comprend les villages à l'ouest de Macamic), en font partie: MM. les curés Victor Cormier, La Sarre, A. Marion, La Reine, J. A. Fugère, Dupuy, président honoraires; président actif, M. Eugène Lambert, La Sarre; vice-président, M. Hector Gagné, La

UN GRAND CONGRES DES COMMISSAIRES D'ECOLES AURAIT LIEU EN 1944

Faisant écho à un voeu important adopté au congrès des cultivateurs tenu à Macamic récemment, M. Samuel Audette, président diocésain de l'U.C.C. a annoncé qu'un grand congrès des commissaires d'écoles du diocèse d'Amos serait organisé en 1944, probablement dans le

Sarre; secrétaire, M. Gerald Fitzgerald, La Sarre; directeur: MM. le Dr L. Balthazar et A. Dessureault, Dupuy, Wilfrid Liberté et Joseph Dessureault, La Reine, Rosaire Gagnon, Jules Lavigne, George Cliche et Gabriel Lainesse, La Sarre.

Comité de Macamic: Président honoraire, M. le curé J.-Z. Tremblay; président actif, M. Donat Baril; directeurs: MM. P.-D. Cossette, Donat Dumont, Camille Bolduc, Dr J.-A. Bertrand, J.-R. Gauthier.

Quant aux membres du comité local d'Amos, on en a donné la liste complète dans une édition précédente. Suivront prochainement ceux de Senneterre et de La Motte.

Chez les Rotariens de La Sarre

A l'occasion de son passage à La Sarre, M. J.-M. Corbeil, organisateur de l'Unité 133 Amos-La Sarre a été l'hôte d'honneur du club Rotary de cet endroit, mardi soir le 5 octobre. Il a prononcé une allocution en marge de l'organisation du Cinquième Emprunt dans son territoire.

A l'issue de la réunion, M. Corbeil a assisté à une assemblée des membres du comité local des finances de guerre avec qui il a discuté des questions importantes.

cours du mois de juillet. Ce congrès aurait pour but d'étudier les besoins de l'école rurale et d'aviser aux moyens à prendre pour favoriser le recrutement, à la campagne même, des institutrices appelées à y exercer leur profession.

M. Audette a fait cette déclaration devant une réunion conjointe des membres du cercle local de l'U.C.C. et de plusieurs organismes coopératifs de notre ville, réunion qui a eu lieu à la salle paroissiale le 8 octobre.

Cette assemblée avait été convoquée pour permettre à ces diverses associations de prendre contact une fois de plus et d'échanger des vues sur des questions les intéressant de très près. Les organismes coopératifs représentés étaient la Caisse Populaire, l'Abitibienne et la Centrale de coopération.

Dans ses remarque d'ouverture, M. l'abbé René Lévesque, aumônier diocésain de l'U.C.C. et secrétaire du cercle d'Amos, a exprimé ses regrets de l'absence de M. l'abbé F.-X. Jean, ex-directeur de l'Ecole Supérieure de Sainte-Anne-de-la-Pocatière et de M. A.-J. Boudreault, directeur du Service social économique de la même institution, qui tous deux devaient prendre part à cette assemblée et en ont été empêché au dernier moment.

Invité à commenter le congrès de l'U.C.C. diocésaine tenu à Macamic il y a quelques jours, M. Samuel Audette a fait la déclaration rapportée au début et qui a trait à l'une des résolutions adoptées au cours de ces assises. Il souligna aussi la déci-

sion prise par les congressistes de favoriser au sein de l'U.C.C. la formation de chefs pour diriger les activités sociales des cultivateurs, de même qu'il expliqua un projet de cours d'agriculture par l'intermédiaire de la radio.

Des rapports furent ensuite présentés par M. Maurice Perreault, secrétaire de la Centrale de coopération, en marge des caisses populaires de la région et de celle d'Amos en particu-

liar, par M. Paul Mailloux, secrétaire de l'Abitibienne, et par M. Gérard Nadon, gérant de cette dernière, sur les activités de cet organisme coopératif. Ces rapports ont fait voir aux auditeurs les progrès remarquables réalisés par ces sociétés.

Le Premier Choix au Canada!

LE CACAO
FRY

Nourrissant et Savoureux

SOYEZ FORTS



SI VOUS SOUFFREZ DE:
FAIBLESSE, COURBATURES,
NERVOSITÉ, ÉPUISEMENT,
FATIGUE HABITUELLE,
MANQUE D'APPÉTIT,

PRENEZ LES
PILULES MORO

1066 M-DUMAS, MONTREAL

IL FAUT TOUT FAIRE POUR GAGNER LA GUERRE



AVANT LA GUERRE: Jean-Paul Benoit était au collège capitaine d'une équipe de football. C'était un joueur de première force.



AUJOURD'HUI: Le capitaine Benoit s'illustre sur les champs de bataille d'Europe... il se bat contre les Nazis et leur "passe" des grenades plus souvent qu'à leur tour!

Faisons notre part
sans hésiter—
et la victoire
sera assurée

Nous sommes fiers de Jean-Paul—fiers des braves soldats qui ont tout sacrifié pour combattre la tyrannie et remporter la victoire! Mais cette fierté qui nous anime n'est pas suffisante... il nous faut faire quelque chose pour hâter le retour au pays de nos gars. Nous pouvons acheter des obligations, des certificats et des timbres de guerre—nous pouvons donner notre sang—épargner le combustible—nous priver de choses non essentielles—enrayer les fausses rumeurs—faire quelque travail de guerre dans nos moments de loisirs. Qu'on ne puisse pas dire que vous avez laissé Jean-Paul et ses compagnons combattre sans leur venir en aide.

Le coût de cet espace a été défrayé par

LA BRASSERIE DAWES BLACK HORSE — LA BRASSERIE DOW
LA BRASSERIE FRONTENAC